

HERVE

5 000 euros pour le vin du Pays de Herve

La coopérative à finalité sociale « Vin du Pays de Herve » n'a qu'un an, mais avec 20.000 pieds de vignes, elle est plus que lancée dans l'aventure de la production de vin local. Elle vient de franchir une étape supplémentaire dans la reconnaissance de son projet, qui a désormais le soutien de la Province de Liège. Un subside 5.000 euros leur est octroyé.

La coopérative à finalité sociale « Vin du Pays de Herve » n'a qu'un an, mais avec 20.000 pieds de vignes, elle est plus que lancée dans l'aventure de la production de vin local.

Elle vient de franchir une étape supplémentaire dans la reconnaissance de son projet, qui a désormais le soutien de la Province de Liège. Un subside 5.000 euros leur est octroyé. Depuis plusieurs années, la Province de Liège entend promouvoir une agriculture durable qui fait la part belle aux produits du terroir. Elle sait l'importance de soutenir et d'accompagner les initiatives favorables au développement du « consommer local ».

« Nos Services agricoles travaillent au quotidien à la favorisation d'initiatives telles que celle de la coopérative "Vin du Pays de Herve". Les façons de procéder sont multiples : aide à l'étiquetage, à la commercialisation, analyses pour répondre aux normes de l'AFSCA, conseils quant aux sols cultivés ou à la gestion... et aides financières d'accompagnement. Dans ce cas-ci, il était important à nos yeux de montrer notre soutien aux 380 coopérateurs en leur octroyant un subside de 5.000 € pour inviter à aller encore plus loin dans leur démarche encourageante » souligne André Denis, député provincial en charge de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Environnement.

Et aller plus loin, c'est bien le but poursuivi par la coopérative qui œuvre à ajouter 4 hectares de vignes aux 4 hectares actuellement exploités entre Hombourg, Aubel et Clermont-sur-Berwinne.

Michel Schoonbroodt, administrateur-délégué de la Coopérative Vin du Pays de Herve, ne cache pas sa joie : *« Je suis heureux de recevoir ainsi le soutien de la Province dans ce projet ambitieux. Au-delà du vin, nous créons également une activité agricole durable, génératrice d'emplois et non délocalisable. Un nouveau patrimoine dont nos enfants seront fiers »*.